

Intervention SUD Culture Solidaires au CTPM du 28 09 2009¹

présidé par Frédéric Mitterrand, ministre de la culture et de la communication

Monsieur le Ministre Bonjour,

1. sur la politique culturelle en générale et la marchandisation de la culture en particulier

Hadopi 2, RGPP, etc., le tout sur fond de loi sur la mobilité des fonctionnaires L'été aura eu raison de vos velléités d'apporter un sang neuf à cette maison dans la fleur de l'âge : qu'est-ce en effet que cinquante ans d'existence pour un ministère ? Est-ce déjà l'âge où l'éthique de responsabilité aurait déjà remplacé l'éthique de conviction ?

Vos tentatives pour prouver que vous mettiez vos convictions au service d'une politique culturelle ambitieuse n'ont pas été couronnées de succès, stoppées net dans leur élan par le gong de la real politique, celle d'une soi-disante responsabilité qui se drape dans les restrictions budgétaires et la réduction des moyens alloués à votre département ministériel, au nom, paraît-il, de l'effort nécessaire de solidarité nationale face à la crise mondiale du capitalisme financier .

Peut-être aurez-vous l'honnêteté et le courage d'en convenir ?

Monsieur le ministre, nous réaffirmons ici notre refus de voir traîner la culture non pas "*dans le caniveau des pirates*", comme vous le dites, mais dans le caniveau du « tout marchandise ».

En utilisant à dessein le terme de **caniveau**, Monsieur le Ministre, nous nous permettons de penser que vous faites écho aux propos de Denis Olivennes, auteur du rapport « Le développement et la protection des œuvres culturelles sur les nouveaux réseaux » remis au Président de la République le 23 novembre 2007 , qui a **qualifié Internet de "d'égout de la démocratie"** (selon Rue89 <<http://twitter.com/Rue89/statuses/2401353231>> sur Twitter.</P><P>.

Non seulement, M. Olivennes n'aime pas Internet mais il n'aime pas non plus la gratuité. Pour lui, "la gratuité, c'est le vol", comme il le martèle dans son pamphlet au titre éponyme, qui lui valut en 2007 de devenir l'architecte de l'abracadabrantisque projet de loi Hadopi.

Ce n'est certainement pas une entrée en matière adéquate pour avancer dans la résolution de la « quadrature du net », si vous voulez bien me passer l'expression.

Il faudrait d'abord se départir de cette fausse mauvaise idée, qui parcourt tout le rapport Olivennes et, à la suite, la loi Hadopi , selon laquelle « la gratuité, c'est le vol ».

Comme beaucoup d'autres, de plus en plus nombreux, nous considérons que cette loi ne réglera rien ni pour les internautes ni pour les créateurs et les auteurs.

De la même manière que nous nous étions opposés à la précédente loi DADVSI, nous n'avons cessé de combattre ce projet de nouvelle loi : une loi inadaptée aux moyens modernes de production et de diffusion culturelle, à la défense des intérêts des artistes et créateurs et qui tournait le dos à la défense des libertés.

Cette loi doit être abrogée. C'est la condition indispensable pour que puisse s'ouvrir le débat de société nécessaire.

Nous réaffirmons ici, devant vous, Monsieur le Ministre, notre engagement aux côtés de ceux et celles qui exigent l'ouverture d'un véritable débat sur la création et l'Internet pour garantir l'accès le

¹ Texte ayant servi de base à l'intervention de JF Hersent, représentant SUD Culture Solidaires au CTPM du 28/09/2009. Dans l'intervention, nous n'avons repris que les éléments essentiels, laissant le soin à celles et ceux qui le souhaiteraient de prendre connaissance de la totalité du texte.

plus large à la culture et à la communication, la possibilité pour les internautes de s'échanger des biens culturels, le libre accès aux ressources d'Internet.

Nous vous demandons donc très solennellement de retirer la loi CREATION et INTERNET et d'ouvrir un véritable débat national !

Monsieur le Ministre, il vaut mieux reculer avec panache que sombrer sans gloire !

A présent, venons-en aux « chances de survie de la culture » [pour reprendre les mots de Pierre Bourdieu, critique impitoyable du néolibéralisme, dans une interview au quotidien helvétique *Tages Anzeiger*, 08/12/99].

Avec lui, nous partageons l'idée que les grandes œuvres n'ont pu naître que parce que leurs créateurs ont pris leurs distances d'avec la logique du profit. Cela devrait nourrir votre réflexion, Monsieur le Ministre, vous qui êtes un homme de culture et un homme des médias, sur le pouvoir du marché et des médias et sur la résistance de la culture.

« Est-il encore possible aujourd'hui, disait Bourdieu [dans cet interview], et pour combien de temps encore, de parler d'activités culturelles et de culture en général ? Il me semble que la logique de plus en plus poussée de la vitesse et du bénéfice, qui s'exprime dans la lutte pour le profit maximum en un minimum de temps – comme dans l'audimat de la télévision, les chiffres des ventes en librairie et dans la presse, et le nombre de visiteurs pour les nouveaux films – est inconciliable avec l'idée de culture. Si les conditions écologiques de l'art dont parlait Ernst Gombrich² sont détruites, l'art et la culture suivront de près.

« Je rappelle ce qu'il est advenu du cinéma italien, naguère l'un des meilleurs au monde et qui survit aujourd'hui grâce à une poignée de réalisateurs, du cinéma allemand ou d'Europe de l'est. Je rappelle la longue crise du film d'auteur qui a disparu des circuits de distribution, ainsi que le destin de la radio culturelle, de plus en plus liquidée de nos jours au nom de la modernité, de l'audimat et d'un pacte occulte avec le nouveau monde des médias.

« Mais on ne comprendra pas ce que signifie la marchandisation de la culture, ajoutait Bourdieu, tant qu'on ne se souvient pas comment sont nés les univers de la production culturelle, que nous considérons comme universels dans le champ des arts plastiques, de la littérature ou du cinéma. Toutes ces œuvres telles qu'elles sont exposées aujourd'hui dans les musées, toutes les créations littéraires qui sont devenues pour nous des classiques, tous les films qui sont conservés dans les cinémathèques, sont le produit du travail collectif d'univers sociaux qui ont pu se développer peu à peu en se détachant des lois du monde quotidien et en particulier de la logique du profit.[...]

Tout cela est aujourd'hui menacé, à une époque où l'œuvre d'art n'est plus perçue que comme marchandise. Les combats actuels des réalisateurs pour leur droit au *final cut* et contre le producteur exigeant de prendre la dernière décision sur l'œuvre, ces combats sont l'exact pendant de la lutte des peintres au *quattrocento*. Il aura fallu presque cinq cents ans pour conquérir le droit de choisir librement les couleurs, la manière de s'en servir, et enfin, en tout dernier lieu, le droit de choisir librement le sujet, tandis qu'on le faisait disparaître, comme dans l'art abstrait, au grand dam des commanditaires bourgeois. Il fallait aussi pour le développement du cinéma d'auteur, tout un univers social, des petites salles projection et des cinémathèques montrant des films « classiques » et fréquentées surtout par les étudiants, des ciné-clubs créés par des profs de philo enthousiastes,

2 Ernst Hans GOMBRICH : historien de l'art né à Vienne (Autriche) en 1909 et mort à Londres en 2001. E. H. Gombrich poursuit des études à l'université de Vienne puis s'installe à Londres en 1936, où il rejoint le Warburg Institute dont il prendra la direction. Professeur d'histoire de l'art classique, il enseigne à Oxford, à Cambridge et à Harvard notamment. Célèbre pour ses recherches sur les aspects psychologiques de la création artistique, E. H. Gombrich a publié de nombreux articles dans des revues artistiques ou scientifiques. Il est aussi l'auteur de plusieurs ouvrages dont *Histoire de l'art*, *Mediations on a Hobby Horse*, *Norm and form*, *Ombres portées*, *L'Art et l'illusion...* Une partie de son œuvre a été traduite en français: *L'Art et l'illusion. Psychologie de la représentation picturale* (1971, rééd. 1987), *L'Écologie des images*, 1983, traduction de textes disséminés, *Réflexions sur l'histoire de l'art*, (1992), *Ombres portées. Leur représentation dans l'art occidental* (1996)....

des critiques compétents comme dans les *Cahiers du Cinéma*, et enfin des réalisateurs qui ont appris leur métier en voyant et revoyant des films qu'ils commentaient ensuite dans les *Cahiers*. Il fallait qu'il y ait tout un milieu social dans lequel un certain cinéma pouvait être valorisé et reconnu.

« Ce sont précisément ces univers sociaux qui sont menacés aujourd'hui par l'avancée du cinéma commercial et la suprématie des gros distributeurs, avec lesquels tout producteur, sauf s'il assume lui-même la distribution, doit toujours compter. Au terme d'une longue évolution, ils se trouvent aujourd'hui dans une involution, une régression, un retour à des situations antérieures : d'œuvre à marchandise, d'auteur à ingénieur qui épuise toutes les possibilités techniques, aligne des effets spectaculaires, engage la star appropriée, le tout extrêmement coûteux, pour surprendre ou satisfaire les attentes immédiates du spectateur (que l'on tente souvent de préparer avec l'aide d'autres techniciens, les spécialistes du marketing).

« Que faire ? »

« Réintroduire la prépondérance des « affaires » dans des univers qui ne sont nés que peu à peu et contre elles, signifie mettre en danger les plus magnifiques créations de l'humanité, l'art, la littérature, même la science. Je ne pense pas que quelqu'un puisse vraiment vouloir cela. Aussi je me suis rappelé la fameuse formule de Platon, selon laquelle personne n'est mauvais de plein gré. S'il est vrai que les puissances de la technologie, alliées aux forces de l'économie, la loi du profit et de la concurrence, menacent la culture, que peut-on faire pour contrer ce mouvement ? Que peut-on faire pour conforter ceux qui ne peuvent subsister que dans le long terme, ceux qui, comme les impressionnistes, travaillent pour un marché futur ? »

T.I.C. et marchandisation de la culture

Si les Technologies de l'Information et de la Communication ont aujourd'hui une importance toute particulière dans l'ordre des faits, qu'ils soient économiques, sociaux, politiques ou culturels, elles sont tout aussi importantes dans l'ordre des valeurs, parce que si elles sont bien des Techniques, ce que l'on oublie trop souvent c'est qu'elles sont des techniques de l'Information et de la Communication, et qu'elles touchent donc au plus près du langage et par là à l'homme lui-même. Or, qu'on le veuille ou non, avec les T.I.C. le langage est devenu aujourd'hui une sorte de fabrique de discours autonomes et anonymes qui existent et disparaissent à différents endroits du globe et à différents moments et qui sont produits dans des conditions historiques de moins en moins déterminables et sous l'égide d'institutions multiples et diverses, sans être identifiables ni par les auteurs que l'on croit pouvoir leur attribuer, ni par ce qu'ils veulent dire. Qui parle ? A qui s'adresse-t-il ? Quelle est sa légitimité ? D'où tire-t-il son autorité ? En quoi consiste-t-elle vraiment ? Lorsque moi-même je "communique", qui est le destinataire anonyme de mes propos eux-mêmes anonymes ? Et qui s'en soucie vraiment ?

Face à ce double constat de fait et de droit et aux conséquences troublantes que nous sentons se dessiner devant notre regard de spectateurs, si nous ne voulons ni de la technophilie aveuglément idolâtre, ignorante des enjeux, ni de la technophobie décidément obscurantiste, tout aussi aveugle et irresponsable en ce qu'elle veut ignorer le monde qui est le nôtre ; si nous ne voulons pas, non plus, feindre en toute bonne conscience une indifférence qui serait ici coupable, et si nous avons l'intention d'habiter vraiment notre monde et de le rendre plus praticable aux nouveaux venus, nous devons régler notre réflexion et nos actions sur un principe qui puisse concilier ici, non seulement théoriquement mais aussi pratiquement, nos enthousiasmes et nos craintes.

Pour cela et dans le monde qui est le nôtre, nous devons, sur le plan théorique, faire le choix de la raison et garder précieusement à l'esprit le fait que si l'homme est bien un être de langage, ce n'est pas pour communiquer et utiliser les dites nouvelles technologies. Si l'homme est bien un être de langage et s'il communique bien aujourd'hui à l'aide de nouveaux outils, c'est essentiellement pour transmettre cette Culture dont il a hérité, qui le caractérise et dont il est responsable. Aussi, sur le plan pratique, devons-nous chercher individuellement et collectivement à agir avec mais aussi et surtout sur ces techniques, pour qu'elles n'entraînent pas la disparition de l'homme de culture au profit d'un « Successeur » auquel il aurait fini par transférer toute sa science et même sa conscience

(en engendrant finalement un monde « Totalelement inhumain », que décrit parfaitement Jean-Michel Truong³, par exemple), mais pour qu'elles deviennent de véritables moyens d'une transmission culturelle indispensable parce que c'est en elle -la culture- que s'institue et s'instituera toujours l'humanité en chaque homme.

Voyons les choses en face, Monsieur le Ministre !

Après l'ère de la culture de la marchandisation, c'est aujourd'hui le temps de la marchandisation de la culture : les arts, les loisirs, l'histoire, la tradition, les échanges... : l'éducation elle-même n'y échappe pas. Mais, se dit-on, le commerce n'est ni l'origine, ni le fondement, ni la source de la culture. Il en est tout au mieux le bénéficiaire. Il n'y aurait donc pas de risque. Il n'est d'ailleurs aucun exemple, dans l'histoire, où l'on ait d'abord créé des relations économiques ou un Etat et ensuite seulement la culture. Et les T.I.C. témoignent en ce sens : de par leur mode d'existence et d'efficience sur la nouvelle économie, celle-ci ne peut créer les conditions favorables à l'émergence d'une véritable culture. Elle ne peut qu'en bénéficier. Néanmoins, qu'arriverait-il si -faute de vigilance- le bénéficiaire parasitait, colonisait et finissait par vampiriser et épuiser sa bienfaitrice ? Même si nous voulons croire en la faculté de résistance de l'homme de culture et si nos éditions veulent travailler à la renforcer, la question mérite toutefois d'être posée.

L'Etat moteur dans le processus de marchandisation de la culture

Au nom d'un prétendu épuisement du modèle français de ministère chargé de la culture, et sur fond de désengagement financier de l'Etat de manière générale, la nouvelle doctrine, la nouvelle « pensée unique » qui prévaut aujourd'hui dans les hautes sphères gouvernementales se résume, en ce qui concerne la politique culturelle, à peu près à ceci : vive toutes les formes de mécénat ! Bientôt peut-être verrons-nous, comme en Grande Bretagne ou ailleurs, la culture financée par la loterie nationale, ainsi que le préconise rapport remis à votre prédécesseur, Christine Albanel par un autre ancien ministre de la culture, J J Aillagon, bien connu des intermittents du spectacle pour avoir entériné l'accord mortifère de 2003 sur le régime d'assurance-chômage des artistes et techniciens du spectacle... et instigateur de la loi sur le mécénat d'août 2003.

Bien sûr, il ne fait de doute pour personne ici que ce mécénat doit d'abord être un investissement « rentable » et pas seulement au plan symbolique pour les entreprises qui se convertissent à cette nouvelle pratique commerciale d'inspiration anglo-saxonne. Avec le nouveau visage que prend le capitalisme aujourd'hui (cf. le livre fondateur de Luc Boltanski et Eve Chiapello, *Le nouvel esprit du capitalisme*⁴) - L'idéal culturel du nouveau capitalisme, pour reprendre l'expression de Richard Sennett, dans son dernier livre *La culture du nouveau capitalisme* (2006) -, les industries culturelles et médiatiques (le plus souvent du reste intégrées au sein de grands groupes industriels aux activités multiples) vont constituer le fer de lance de la nouvelle période économique.

Avec le passage de la plupart des activités culturelles sous domination du capital, c'est non seulement l'avènement du règne de la marchandisation quasi totale de la culture – marchandisation fortement encouragée et accompagnée par l'Etat et les politiques culturelles en vigueur -, c'est aussi un coin de plus enfoncé dans la résistance à la marchandisation de l'ensemble des activités humaines sur la totalité de la planète.

2. Sur les services et les agents du ministère

Monsieur le ministre, à l'évidence le démantèlement est devenu l'une des principales préoccupations du gouvernement auquel vous appartenez. Il y a quelques jours, votre collègue Eric Besson s'est attaché à démanteler la « jungle de Calais », témoignant d'un véritable mépris pour la dignité des migrants à la recherche d'un monde meilleur.

Pour votre part, vous serez redevable du démantèlement des grandes directions qui, au fil des décennies, ont constitué l'ossature de notre Ministère. Ce démantèlement, vous l'avez mené, en

³ Jean-Michel TRUONG, *Totalelement inhumaine*, Les empêcheurs de penser en rond, 2001.

⁴ Gallimard, 1999.

quelques semaines et avec une brutalité qui ne vous fait pas honneur, au gré de CTP convoqués à la hâte. Vous avez ainsi étalé votre mépris envers les agents du ministère qui, durant de nombreux mois, se sont mobilisés pour préserver un service public culturel digne de ce nom.

Prenons l'exemple du CTP de la direction de l'architecture et du patrimoine. Consacré à l'examen du projet d'arrêté d'organisation de la future direction générale des patrimoines, il a entériné la mise au rebut de l'ethnologie et du Centre national d'archéologie urbaine.

SUD Culture Solidaires a bien tenté de déposer un amendement rétablissant l'existence de la mission Ethnologie. Sa suppression constitue pour nous un net et grave retour en arrière. Alors même qu'un de vos conseillers, dans un discours un peu surréaliste vu les circonstances, nous avait vanté l'intérêt des postes de conseillers, cette suppression hypothèque l'avenir des conseillers à l'ethnologie dans les DRAC –déjà en nombre insuffisant-, qu'elle laisse sans coordination, sans soutien, et sans perspectives de développement des postes.

L'Administration a jeté le masque : abandonnant son discours lénifiant, elle a avoué que l'ethnologie était une mission en voie d'extinction. Les questions sur le rôle et les possibilités réelles d'action des personnels dans la future organisation sont restées sans réponse claire, si ce n'est qu'ils seront, semble-t-il, affectés au futur département du pilotage de la recherche.

Quant au Centre national d'archéologie urbaine, l'Administration a refusé de prendre en compte notre amendement visant à maintenir son existence en l'intégrant explicitement dans la liste des bureaux et centres composant la future sous-direction de l'archéologie. Certes, l'état d'abandon dans lequel le centre a été maintenu par la Sdarchetis jusqu'en 2008 était notoire. Ce fut, par exemple le seul service, à être resté jusqu'à cette date sans responsable officiellement nommé. Mais malgré cette incurie, ses 25 années de ressources documentaires et méthodologiques, l'activité courageusement maintenue par les seuls efforts de son personnel basé à Tours, puis l'arrivée d'une responsable en 2008 et le – bref – redémarrage consécutif ont fait du Centre un outil performant, un lieu d'échanges interdisciplinaires et inter institutionnels irremplaçable. C'est bien cette importance qui, une fois connu le projet de dissolution du Centre, a dressé contre le ministère la communauté archéologique française, ainsi que des membres éminents de la communauté archéologique européenne.

Là encore, en vertu du dogme de la RGPP qui cherche des économies partout où c'est possible, l'Administration a décidé que cette structure, créée en 1984, serait bel et bien supprimée. « Le Cnau n'est plus nécessaire », a-t-elle prétendu, affirmant que « toutes ses missions seront reprises au sein de la Sous Direction de l'Archéologie ». Cette fausse promesse est à la mesure du double discours et de l'hypocrisie du préfigurateur de la DG1.

Rappelons que, jusqu'à l'été 2009, c'est un projet d'élargissement des compétences du centre maintenu dans le cadre du département du pilotage de la recherche qui avait été « vendu » à l'équipe du Cnau, alors même que la désintégration du centre et le versement de ses membres au pot commun de la future SDA étaient déjà ourdis... SUD Culture Solidaires considère que cette disparition constitue un recul majeur pour l'archéologie urbaine, et, plus généralement, pour l'archéologie au ministère de la Culture. Néfaste pour l'archéologie urbaine, pour l'archéologie française, et pour l'image nationale et internationale du ministère de la Culture, cette mesure n'entraînera de plus aucune économie.

Aujourd'hui, vous vous attaquez à deux autres mesures imposées par la RGPP, à savoir la **fusion du Palais de la Découverte et de la Cité des Sciences et de l'industrie** et à la **transformation en établissement public de la Manufacture nationale de Sèvres**. Je ne développerai pas ces points dans cette intervention, nos experts auront l'occasion d'explicitier les raisons de notre opposition à ces mesures.

Si vous vous attaquez aux structures du Ministère et à ses opérateurs, vous faites également peu de cas, de ses personnels. J'en prendrais deux exemples.

1. **Le reclassement des personnels contractuels**, pour lequel SUD Culture Solidaires s'est fortement mobilisé, se déroule au mépris même de vos propres circulaires. Arbitraire, dysfonctionnements, manque de reconnaissance sont mis en œuvre pour que les fonctions réellement exercées, l'ancienneté, l'expérience professionnelle ne soient pas prises en compte afin de faire des économies sur les masses salariales.

2. Depuis le début du mois, ce sont **les vacataires du Centre des Monuments Nationaux** qui se sont mobiliser afin d'obtenir un statut et un salaire décents. Ils ont notamment voulu le faire savoir lors des journées du patrimoine pour informer le public de l'envers du décor. Vous avez d'ailleurs eu l'occasion d'entendre leur colère légitime lors de votre discours destiné à lancer ces journées. Au lieu d'ironiser sur leur action, il aurait été plus convenable de vous montrer attentif à leur situation et aller au-delà des trop timides propositions de votre cabinet.

3. Pour SUD Culture, il faut stopper le processus de marchandisation du service public culturel.

Le conflit des **intermittents du spectacle** comme la **rémunération du droit d'auteur** à l'ère numérique (Hadopi...) ont récemment illustré la crise que traverse actuellement le financement de la création dans ce pays.

Le budget de l'Etat consacré à la culture est en berne, le **spectacle vivant** est en crise, la situation précaire des intermittents du spectacle et de l'audiovisuel n'est nullement réglée, la mise sous tutelle de la télévision publique est programmée, l'éducation artistique et culturelle à l'école négligée, malgré le soi-disant plan d'éveil artistique à l'école.

La doctrine du Président de la République en matière de politique culturelle est connue. Elle s'incarnait jusqu'à votre arrivée, Monsieur le Ministre, dans la lettre de mission qu'il avait adressée à Catherine Albanel lors de sa prise de fonction.

Dans cette lettre de mission, le Président de la République, véhiculant de parfaits contresens sur l'échec de la démocratisation culturelle, demandait à Christine Albanel de « *veiller à ce que les aides publiques à la création favorisent une offre répondant aux attentes du public* » - confondant populaire et populisme - et de soumettre les structures subventionnées à des « *obligations de résultats* », par définition quantitatives et purement comptables : une conception de la culture, de la pensée et de l'art qui consiste à se défaire de tout ce qui n'est pas immédiatement *utile*, où symbole et partage du sensible n'ont pas de valeur. Les éléments d'un démantèlement en profondeur de la diversité culturelle étaient là, à nos yeux, réunis.

⇒ Le maître-mot de Nicolas Sarkozy et de sa ministre d'alors était « rentabilité ». Une nouvelle période s'ouvrait où l'offre culturelle était incitée à se formater, prétendument au nom des choix supposés du public.

⇒ Vous n'avez pas reçu Monsieur le Ministre, du moins à notre connaissance, de lettre de mission. Mais nous n'avons pu discerner, au travers de vos déclarations publiques depuis le 24 juin, aucune véritable ligne directrice de ce que vous comptez faire.

⇒ Dans l'immédiat, SUD Culture vous demande :

- de jeter aux orties la loi Hadopi, bancale, coûteuse, inefficace techniquement... mais liberticide et d'engager un véritable débat sur la société du numérique, ses nouvelles contraintes, la mise en place de garanties tant pour la liberté de circulation sur Internet que pour la protection du droit d'auteur et des créateurs qui interviennent dans la construction d'une œuvre culturelle.

- De revenir sur la politique néfaste à l'égard des intermittents du spectacle, en prenant dès maintenant une mesure conservatoire, avant de rouvrir le débat sur le fond : rétablissement d'une date fixe pour le déclenchement du calcul des 507 heures (c'est la reprise du PLP signé par 473 parlementaires de tous bords, en 2006).
- De mettre en place un « plan de relance de l'art et de la culture », comme le demandent les 900 et plus professionnels du spectacle réunis le 17 juillet dernier dans la cour d'honneur du Palais des Papes en Avignon, et d'organiser pour cela un véritable débat national.
- Dans ce cadre, de mettre un terme à la parodie de concertation que sont les Entretiens de Valois, dont tout le monde aujourd'hui ou presque reconnaît qu'ils ne sont qu'un vaste écran de fumée... Ce que certains – et pas que SUD Culture (qui, de toute façon n'y avait pas été convié), je pense au Synavi entre autres – avaient compris depuis belle lurette.
- A ce propos, une question, en écho à l'une des motions de l'AG du 17 juillet à Avignon : que comptez-vous faire du « conseil de la création artistique mis en place par le Président de la République et piloté par Marin Karmitz ? L'AG d'Avignon a demandé sa dissolution.
- Enfin, bien sûr, la mise en œuvre de la RGPP au ministère. Votre directeur de cabinet nous a rappelé, lors de notre entrevue ratée avec vous pour cause de force majeure du 20 juillet, que nous étions les derniers. Nous n'avons pas alors rétorqué ce que tout le monde sait : nous étions les premiers à devoir y passer. Et nous y serions passés si la conjonction de la mobilisation des agents du ministère, à l'appel de leurs organisations, de l'opposition larvée d'un certain nombre de hauts fonctionnaires de ce ministère, attaché à préserver un service public culturel de ce nom et de la pression des différents réseaux de professionnels de la culture et du spectacle, n'avaient pas convergé pour faire reculer désastreux pour la culture ... et ses agents. L'importante mobilisation du 25 juin (prévue avant même que nous sachions qu'un autre ministre allait venir !), et notamment la présence de représentants de forces politiques (de gauche) et de syndicats est là pour attester que la colère gronde toujours contre cette RGPP de malheur. C'est le sujet central que vous voulez aborder avec nous aujourd'hui. Et bien, il n'est que temps !
- Une dernière demande : l'Intersyndicale de l'Agence France Presse vous a demandé, Monsieur le Ministre, un rendez-vous. Nous vous demandons instamment de la recevoir rapidement.

Je vous remercie